



Ampus, le 16 septembre 2020

Mesdames, Messieurs,

J'ai l'honneur de vous inviter à assister à la réunion du Conseil Municipal qui aura lieu le :

**Mardi 22 septembre 2020 à 20 heures 30**

dans la salle du rez-de-chaussée de la mairie.

**Conformément à l'article 1<sup>er</sup> du décret n° 2020-860 du 10 juillet 2020, cette séance se tiendra en présence du public en nombre limité à 10 personnes afin de respecter les consignes sanitaires.**

Veuillez agréer, Mesdames, Messieurs, l'assurance de ma considération distinguée.

Le Maire : Hugues MARTIN



### ORDRE DU JOUR :

- \* Compte rendu du dernier Conseil Municipal
- \* Aménagements paysagers, aire de jeux et théâtre de verdure aux abords de la salle Maurice Michel : avenant n°1 lot n°4 jeux et mobilier d'extérieur
- \* DM n°1 budget de la commune exercice 2020
- \* Délégations de fonction accordées au Maire par le Conseil Municipal
- \* Formation des élus municipaux
- \* Plan d'aménagement forestier : destination des coupes de bois de l'année 2021
- \* Mise à jour de l'assiette foncière de la forêt communale relevant du régime forestier de l'Office National des Forêts
- \* Adhésion au service de remplacement du Centre de Gestion du Var
- \* Renouvellement de la convention d'adhésion au service « Médecine préventive » du Centre de Gestion du Var
- \* Modification des tarifs concessions cimetière
- \* Questions diverses